



Programme d'apprentissage du français (FLE)

Notre projet en quelques mots

Ce programme a pour objectif de proposer des formations de français langue étrangère (FLE) à nos résidents et salariés en insertion étrangers, pour leur donner toutes les chances de réussir leur insertion sociale et professionnelle.

Les structures concernées

Les six dispositifs de Lyon Cité sur le territoire de la Métropole du Grand Lyon :

- ❖ Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) de Charpennes (Lyon 6) ;
- ❖ Le Centre d'Hébergement Transitoire d'Insertion (CHTI) de Saint Priest ;
- ❖ Le Service logement, la pension de famille et le CHU de la rue Germain (Lyon 6) ;
- ❖ Les deux centres d'hébergement et de mise à l'abri (Villeurbanne et Vénissieux) ;
- ❖ L'ACI (Atelier et Chantier d'Insertion) de Vaulx-en-Velin.

Les publics bénéficiaires

- 1- **Les résidents étrangers de nos centres d'hébergement d'urgence et d'insertion** : les personnes que nous accueillons sont des personnes en situation de grande précarité de tout âge, sexe et conditions qui ont vécu dans la rue et nous ont été orientées par la Maison de la Veille Sociale. Dans nos centres, elles sont hébergées, nourries et accompagnées par nos équipes de travailleurs sociaux vers leur réinsertion sociale et professionnelle.
- 2- **Les salariés en insertion étrangers accueillis dans notre ACI** : éloignées de l'emploi ou en chômage de longue durée, ces personnes signent avec nous un contrat d'insertion (CDDI), elles sont formées (différentes activités support à l'insertion) et accompagnées vers l'emploi de droit commun.

La maîtrise du français, condition indispensable à l'insertion

La création de lien social, l'intégration dans la société, la gestion des démarches administratives, la recherche d'un emploi ou d'un logement... Le long parcours de (ré)insertion d'une personne hébergée dans nos centres est d'autant plus complexe si elle ne maîtrise pas le français ou si elle est confrontée à l'illettrisme. L'apprentissage des bases du français est la porte d'entrée vers tous les mécanismes de l'insertion, c'est pourquoi il est indispensable qu'il soit intégré dès le début de l'accompagnement des personnes.

Pour les travailleurs en insertion, l'acquisition de bases solides en français est une condition à leur accès au monde professionnel ordinaire. Selon l'activité d'insertion, l'autonomie demandée aux salariés, le projet professionnel à la sortie de l'ACI, le niveau de langue requis n'est pas le même. Certains postes de travail nécessitent uniquement la compréhension orale des consignes, quand d'autres exigent de savoir lire, écrire et avoir une expression orale aisée. Apprendre le français tout en se formant à une nouvelle activité professionnelle peut relever du parcours du combattant, c'est pourquoi nous devons faciliter cet apprentissage en le plaçant au cœur de la formation de nos salariés.

Domaines concernés par le projet

- Lutte contre les exclusions, l'isolement social et la précarité ;
- Emploi, formation et (ré)insertion professionnelle ;
- Solidarité.

Ce projet d'apprentissage du français s'inscrit dans une ambition globale de Lyon Cité **d'aller plus loin dans l'accompagnement** des personnes accueillies dans ses dispositifs.

Ainsi, Lyon Cité développe en parallèle de ce projet : des ateliers d'éducation et de prévention à la santé, un programme d'inclusion numérique, des ateliers éducatifs et de loisirs pour les enfants, etc.

Notre mission : donner aux personnes que nous accompagnons le pouvoir d'agir en les rendant actrices de leur parcours d'insertion grâce à l'apprentissage de la langue.

Nos objectifs :

- ❖ Lutter contre l'illettrisme : les cours de français FLE seront couplés d'une remise à niveau pour la lecture et l'écriture ;
- ❖ Favoriser l'autonomie : permettre à chacun de pouvoir prendre en charge ses démarches ;
- ❖ Favoriser le lien social, la participation à la vie citoyenne et lutter contre l'isolement ;
- ❖ Augmenter l'employabilité de nos salariés en insertion : leur compréhension et leur communication étant des atouts qui participeront à faciliter leur entrée dans le monde professionnel.

Les modalités du projet

- La mise en place des groupes de formation
- ❖ Identifier les résidents et les salariés en insertion intéressés par le programme ;
- ❖ Diagnostiquer le niveau et les besoins de chacun lors d'un entretien individuel d'une heure ;
- ❖ Créer des groupes (entre 12 et 15 personnes) selon les niveaux et les objectifs d'apprentissage.
- L'organisation des cycles de formation
- ❖ Cycle de 96 heures de cours sur 6 mois ;
- ❖ Organisation en séances hebdomadaires de 4 heures pour chaque groupe ;
- ❖ Des enseignants FLE à temps plein se déplaçant sur chacun des sites (un enseignant pour 6 groupes) ;
- ❖ Evaluation et ajustement des formations à la fin de chaque cycle.
- Calendrier
- ❖ Mai – Septembre 2019 : recherche de partenaires financiers ;
- ❖ Septembre : embauche du/des enseignants ;
- ❖ Octobre 2019 : entretiens individuels et formation des groupes ;
- ❖ Novembre 2019 : début du 1^{er} cycle de formation ;
- ❖ Avril 2020 : Evaluation du 1^{er} cycle, ajustement du dispositif et démarrage du second cycle.



Critères d'évaluation du projet

Evaluation du programme

- Nombre de personnes formées ;
- Evaluation par l'enseignant de l'acquisition de compétences selon des grilles d'objectifs par niveau ;
- Evaluation par les travailleurs sociaux (centres d'hébergement) et par les encadrants techniques d'insertion de la progression à l'oral et à l'écrit des personnes formées ;
- Nombre de sorties positives
- Evaluation par les personnes formées elles-mêmes du programme de formation et de son adéquation avec leurs besoins.

Facteurs clés de succès :

- Interroger les modes de transmission de la langue et la pédagogie à adopter en fonction de la trajectoire socio-scolaire, de la situation actuelle ainsi que objectifs et des projets d'insertion de chaque personne. Créer ainsi des groupes homogènes dans les objectifs et les niveaux ;
- Varier les supports pédagogiques en insérant des activités culturelles (théâtre, musique française, etc) ;
- Favoriser une dynamique de groupe qui encourage l'entraide.

Notre besoin : un soutien financier de 50 000 € pour l'embauche de chaque enseignant

Ressources humaines dédiées au projet :

1 enseignant	2 cycles/ an	⇒	6 groupes/ cycle	72 – 90 personnes	50 000 € / an
2 enseignants	2 cycles/ an	⇒	12 groupes/ cycle	144 – 180 personnes	100 000 € / an

Contact Mécénat

Camille PALAT – Chargée de mécénat et appels à projets
Lyon Cité – Fondation de l'Armée du Salut
cpalat@armeedusalut.fr – 06.23.82.39.50